

Les femmes d'Archigny en 1914

FRANÇOISE GLAIN

Le 25 avril, journée sans pluie et radieuse, le village assiste aux cérémonies religieuses de confirmation et de communion. Monseigneur Humbrecht, évêque de Poitiers, confirme ce jour-là 66 garçons et 50 filles, puis 17 garçons et 16 filles font leur communion, émus, entourés de leurs parents. C'est ensuite, entre la fin de la messe et les vêpres, le repas familial auquel sont également conviés les amis. Les garçons sont un peu empruntés dans leur beau costume, les filles font très attention à ne pas salir leur belle robe blanche. Et, dans l'insouciance et l'euphorie de cette journée extraordinaire, on est certain que 1914 sera une très belle année...

Après un printemps dont *la première quinzaine du mois de mai a été très sèche, comme la fin du mois d'avril*, la fin mai et le début du mois de juin apportent de nombreux orages. Puis en juin la pluie froide et la grêle sont quotidiennes, peu favorables aux cultures. Les températures ont du mal à s'élever et les nuits sont fraîches. La population espère voir arriver l'été dont les premiers jours sont chauds ; 35° sont relevés à l'ombre à Poitiers début juillet en matinée, donc certainement une température identique à Archigny. Mais on assiste toujours à une succession d'orages accompagnés de grêle. L'été est donc perturbé, alternant des journées très chaudes, comme à La Roche-Posay, à quelques kilomètres d'Archigny, où *vue la chaleur, la revue des pompiers annoncée a été supprimée*, et la pluie.

Pourtant, dans les journaux, l'optimisme pour la récolte persiste, le *Bulletin des Halles*, début juillet 1914, écrit que *la récolte est assez bonne et au-dessus de la moyenne*.

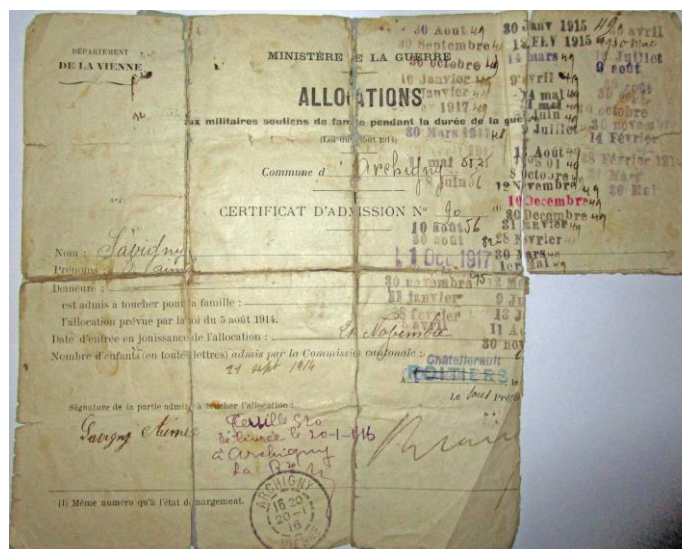
Les 204 premiers mobilisés, dont 21 perdront la vie en cette fin d'année 1914, ont quitté le village pour aller combattre l'ennemi. Les femmes font face et ont rangé leur mouchoir mouillé de pleurs, malgré la peine pesante qui les étirent ; elles assument les tâches ménagères, les enfants et maintenant les lourds travaux agricoles. Il y a urgence, il faut pourvoir au manque de main-d'œuvre pour terminer la moisson et les battages. Et ensuite il y aura les vendanges... mais les hommes seront certainement de retour pour porter les hottes !

Toujours est-il qu'il faut pallier, dans nos campagnes de France, l'absence de 3 700 000 hommes mobilisés pour aller défendre la patrie du fond des tranchées.

Dès les premiers départs, une loi, dite du 5 août 1914, instaure une allocation aux femmes de mobilisés. Les démarches pour la demande ne sont pas aisées, passant au maire avec toutes les pièces justificatives à produire, qui transmet au juge du canton, qui renvoie à une commission... qui accorde, ou non, l'allocation de 1,25 franc par jour, cette somme étant majorée de 50 centimes par enfant s'il est fait la preuve qu'il ne subvient pas lui-même à ses besoins. Bonne initiative, mais gros retard dans les versements.

Ainsi, Arsène Massé dépose-t-il une réclamation à la mairie en novembre 1915, car sa femme handicapée n'a rien touché depuis la mobilisation, il y a plus d'un an.

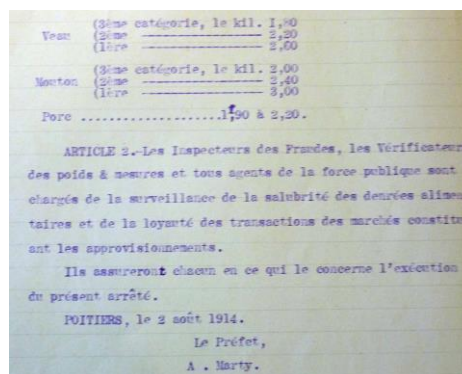
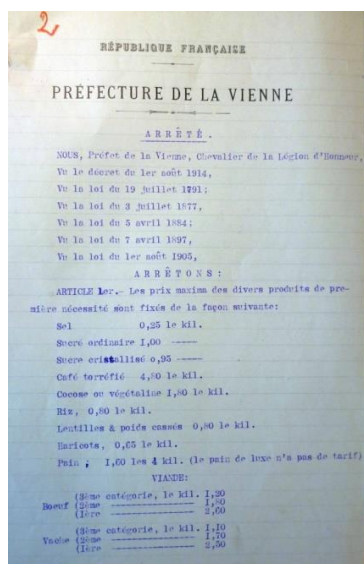
Quant à Aimée Rat, épouse Savigny, la pension apparaît versée dès janvier 1915 pour elle et son enfant.



Carte d'allocation d'Aimée Rat, coll. Guy Savigny

Les premiers jours d'août sont chauds sur l'ensemble de la France, une température de 28° est relevée à Paris le 1^{er} août et les températures sont estivales partout dans l'hexagone, aux alentours de 25°. Le mois d'août reste chaud, avec des pointes à 30° les 13 et 14 août.

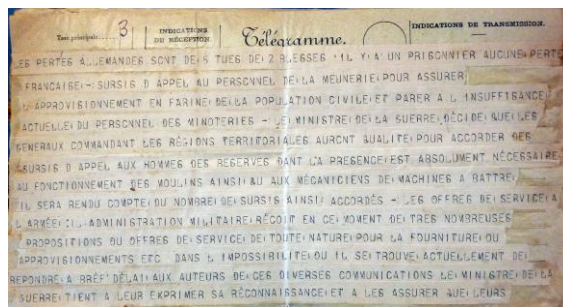
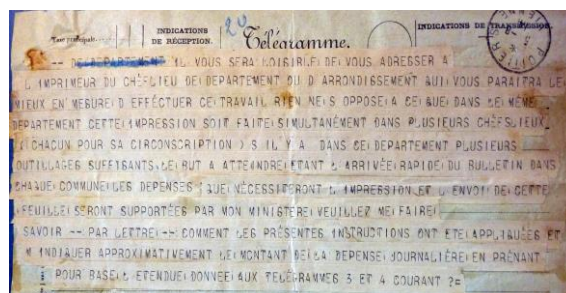
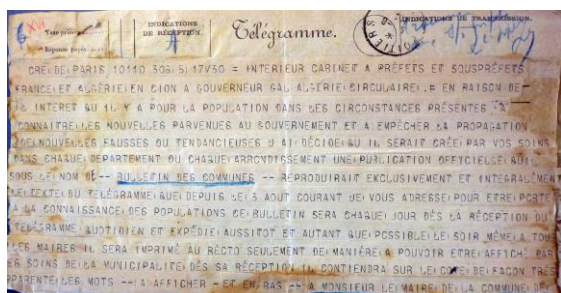
Le préfet arrête, le 1^{er} août, le prix des denrées de première nécessité.



Arrêté préfectoral du 1^{er} août 1914 sur les produits de première nécessité, AD86 cote R

Dès le 3 août, des télégrammes, émanant du ministère de l'Intérieur, arrivent sur les bureaux des préfets et sous-préfets de France et en poste en Algérie. Nous avons trouvé trois d'entre eux datés du 5 août. Les deux premiers portent sur l'information à transmettre aux Français et la crainte de fausses nouvelles. Il est donc décidé de créer un *Bulletin des communes*, reprenant tous les télégrammes du ministère, qui sera imprimé et transmis aux maires. L'impression sera faite seulement en recto pour en faciliter l'affichage. Le choix de l'imprimeur est laissé aux préfets et sous-préfets. Le troisième propose des sursis d'appel au

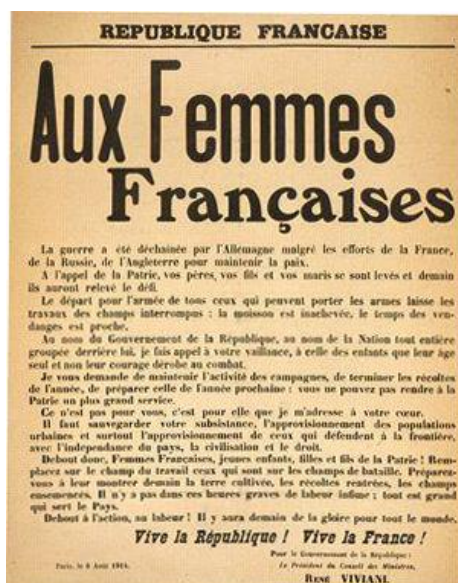
personnel de minoterie et aux mécaniciens de machines à battre pour l'approvisionnement en farine de la population civile.



Télégrammes du 5 août 1914 émanant du ministère de l'Intérieur, AD86 cote R

L'été s'installe sur la France et c'est en ce chaud début d'août 1914, où les hommes commencent à fouler les chemins poussiéreux qui les mènent au combat, où les femmes s'organisent pour continuer la moisson, que le président du Conseil, René Viviani, lance un appel aux femmes françaises pour remplacer leurs hommes aux champs, les récoltes étant l'assurance de la subsistance du pays.

Voici le texte de cet appel que de nombreuses campagnardes ont pu déchiffrer à la porte de la mairie et que le garde-champêtre d'Archigny, Henri Dupin, alertant d'un roulement de tambour, a certainement déclamé. Elles sont plus de trois millions de cultivatrices en France à suivre cet appel, par instinct, par obligation, sans besoin d'incitation, sinon que deviendraient-elles ? Que deviendraient leurs enfants ? Pour les aider dans cette tâche difficile, elles ne seront pas réellement seules, comme nous pourrons le voir plus loin, mais, malgré tout, elles seront nombreuses à peiner et bien des familles tomberont dans une grande misère.



Affiche de l'appel de René Viviani, renoircliblog.over-blog.com

Retranscription de l'appel fait aux femmes par le président du Conseil, René Viviani, du 7 août 1914.

Aux Femmes Françaises,

La guerre a été déchaînée par l'Allemagne, malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la Patrie, vos pères, vos fils et vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi.

Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus : la moisson est inachevée, le temps des vendanges est proche. Au nom du Gouvernement de la République, au nom de la Nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul, et non leur courage, dérobe au combat. Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine. Vous ne pouvez pas rendre à la Patrie un plus grand service.

Ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur.

Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'indépendance du pays, la civilisation et le droit.

Debout, donc, Femmes Françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie ! Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille. Préparez-vous à leur montrer, demain, la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés !

Il n'y a pas, dans ces heures graves, de labeur infime : tout est grand qui sert le Pays.

Debout à l'action, au labeur ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde.

Vive la République ! Vive la France !

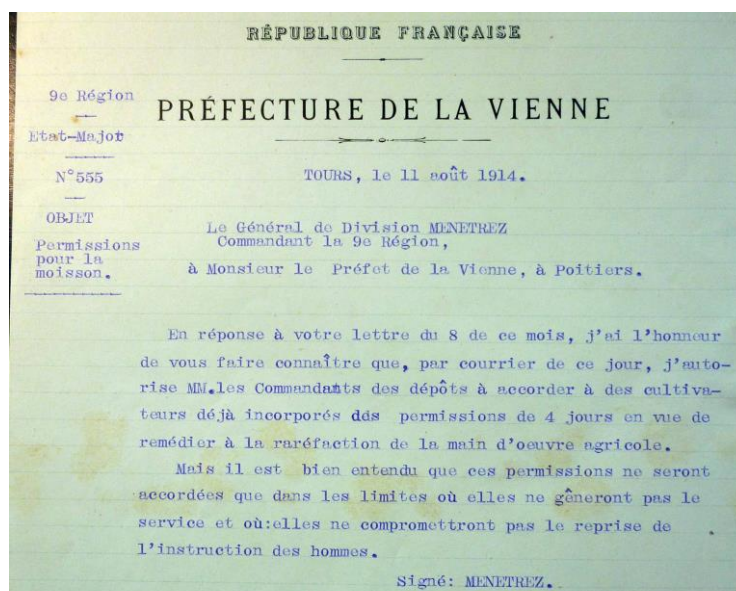
Pour le Gouvernement de la République,

Le Président du Conseil des Ministres,

René Viviani.

Une circulaire est adressée à tous les préfets, les priant de se mettre d'urgence en rapport avec les maires en vue d'assurer la moisson et de signaler les points où la main-d'œuvre ferait défaut.

Le général commandant la 9^e armée autorise, par courrier du 11 août 1914, des permissions de 4 jours pour pallier le manque de main-d'œuvre agricole.



Proposition du général Menetrez au préfet, 11 août 1914, AD86 cote R

Les chevaux, ânes, mulets et certains bœufs ont été réquisitionnés ; les équidés pour, au front, tirer les canons et les roulantes et assurer la cavalerie, des bovins dressés pour tirer les carrioles d'approvisionnement, les autres étant destinés à l'alimentation (environ 35 000

seront consommés par jour pendant la guerre). Il ne reste plus d'animaux de bât dans les fermes ou très peu, comme les plus âgés, les étalons et les poulinières. Le travail se fait donc manuellement par les femmes, les adolescents, les hommes exemptés, réformés ou trop âgés pour être mobilisés. L'imagerie populaire montre des femmes attelées aux charrues, tractant à la place des chevaux ; nous n'avons pas d'information sur cet état de fait à Archigny. Mais les coutumes rurales d'entraide et de solidarité fonctionnent dans les campagnes, les fermes se groupant pour les moissons, les vendanges et les travaux les plus durs. La gestion de l'exploitation revient alors aux femmes qui, même si elles ont eu l'habitude d'aider régulièrement leur mari, se trouvent devant du matériel difficile à manipuler, lourd et encombrant comme les charrues, les charrettes, les herses, les faux, les pompes à sulfater les vignes. Souvent seules dans leur hameau, elles doivent amender la terre, labourer, semer, récolter, tailler, traire les chèvres, les vaches, curer les étables, nourrir les animaux, porter l'eau du puits... élever les enfants et les nourrir. Les restrictions se mettent en place, les réquisitions également, prélevant beaucoup sur peu de récolte. L'allocation ne suit pas.

De nombreux hameaux d'Archigny, 22 en tout, se trouvent démunis de main-d'œuvre masculine, si ce ne sont quelques adolescents qui vont, dès 1915, partir au front à leur tour. Bien sûr, les aînés aident leur mère dans l'encadrement des cadets et dans les tâches ménagères ; les enfants participent à l'effort de guerre en travaillant aux champs et en s'occupant du petit bétail, mais l'homme manque pour les durs travaux.

La population estimée dans ces 22 hameaux est la suivante en 1914 :

Albrault : une femme de 33 ans, deux filles de 10 et 7 ans, un garçon de 17 ans qui sera mobilisé en 1916.

Le Bas-Poirier : une femme de 38 ans, une fille de 16 ans et un garçon de 6 mois.

La Bergerie : une femme de 39 ans, une fille de 2 ans et trois garçons de 15, 12 et 9 ans.

Boussonne : une femme de 28 ans, deux filles de 14 et 6 ans, un garçon de 4 ans.

La Châgneraie : une femme de 34 ans, le mari, du même âge, est parti au front.

Changeau : l'homme seul qui y vivait, âgé de 31 ans, est mobilisé. Le hameau est désert.

Chavard : trois femmes de 77, 50 et 32 ans, une fille de 4 ans.

Chenu : deux femmes de 37 et 18 ans, une fille de 5 ans et deux garçons de 16 et 12 ans.

La Croizasse : une femme de 22 ans, une fille de 15 ans.

L'Étoile : quatre femmes de 63, 32, 30 et 24 ans, deux filles de 4 ans et de 6 mois, un garçon de 6 ans et deux de 5 ans.

La Fosse-au-Blanc : trois femmes de 75, 28 et 24 ans, un garçon de 5 ans.

La Guilletterie : trois femmes de 55, 25 et 22 ans.

La Haute-Bracheterie : une femme de 38 ans, une fille de 14 ans.

Les Logées : trois femmes de 55, 33 et 27 ans, une fille de 13 ans, un garçon de 7 ans.

Marsugeau : deux femmes de 33 et 28 ans, deux filles de 9 et 7 ans, trois garçons de 11, 5 et 2 ans.

Péterenard : une femme de 43 ans, quatre filles de 16, 14, 11 et 2 ans, deux garçons de 18 et 7 ans. Celui de 18 ans sera mobilisé en 1915.

Les Places : une femme de 46 ans et un garçon de 5 ans.

La Prêterie : deux femmes de 33 et 31 ans, une fille de 8 ans et deux garçons de 11 et 2 ans.

La Rabauderie : trois femmes de 35, 28 et 20 ans, une fille de 5 ans, sept garçons de 18, 9, 8, 7, 6, 2 ans et 1 an. Celui de 18 ans sera mobilisé en 1915.

Rijoux : deux femmes de 30 ans et une de 25 ans, deux filles de 9 et 5 ans et deux de quatre ans, un garçon de 8 ans.

La Vachonnerie : trois femmes de 76, 30 et 21 ans, deux garçons de 8 et 6 ans.

La Venauderie : deux femmes de 38 et 19 ans, deux filles de 14 et 8 ans, un garçon de 10 ans.

Il est aisé de comprendre les difficultés que vont éprouver ces femmes seules avec enfants et bébés pour assurer les lourds travaux et, dans un premier temps, terminer la moisson.

Le recensement de 1921 nous informe que ces hameaux ont de nouveau été habités après la guerre mais on peut constater le départ des familles de 1911 : 13 lieux sont peuplés essentiellement de nouvelles familles, 4 lieux conservent une famille et en accueillent de nouvelles et 4 autres lieux ont conservé seulement une famille d'origine. Le hameau déserté de Changeau n'ayant pas été recensé en 1921, on peut supposer qu'il est resté inhabité.

Le 17 août, un autre arrêté préfectoral interdit la vente et la consommation d'absinthe dans les cafés et débits de boisson, sous peine de quoi les établissements seront fermés. Pour l'instant, ceux qui restent au village pensent surtout aux moissons et aux battages.

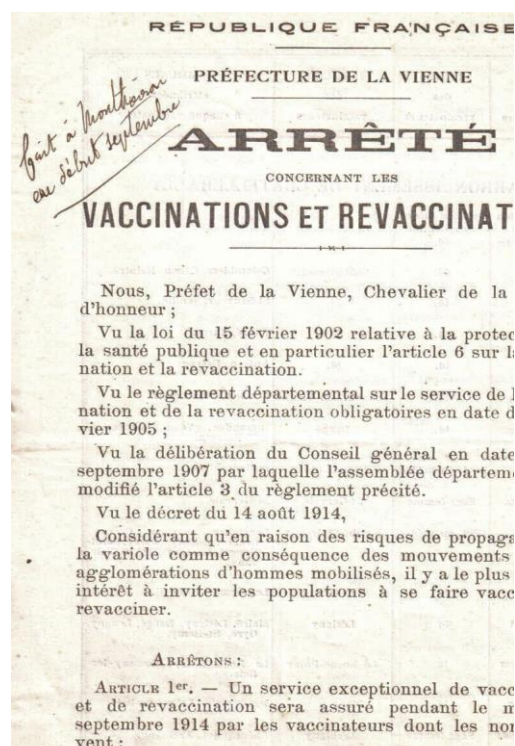
La majorité des autres hameaux n'est pas mieux pourvue en hommes car souvent il n'en reste qu'un ou deux dont l'âge varie de 50 à 90 ans, et lorsqu'à la lecture des délibérations de conseil, on s'aperçoit qu'un homme de 65 ans est qualifié de vieillard, il est facile d'imaginer que le travail effectué ne peut pas être équivalent à celui d'un jeune. Toutefois, il reste souvent davantage de femmes qui peuvent se grouper.

Les hameaux sont certes éloignés du centre bourg, mais l'entraide d'un lieu à l'autre peut s'exercer assez aisément. Plusieurs ont une bicyclette, d'autres vont à pied par les sentiers de traverse, marcher ne fait pas de peine. Il reste parfois un âne et une carriole.

Le bourg, quant à lui, regroupe une population globale plus importante. Les épiceries sont tenues principalement par des femmes, et si certains commerces le sont par des hommes, en cas d'absence, leurs épouses connaissent leur affaire et tiennent la boutique. Les boucheries, boulangeries, cordonneries et les cafés seront abandonnés, pendant la guerre, aux mains des femmes ou d'hommes non mobilisables. En dehors des femmes et filles, ne restent dans le bourg que quelques réformés, une cinquantaine d'hommes valides âgés de 51 à 83 ans et une vingtaine de garçons âgés de 14 à 18 ans, ces derniers mobilisables en 1915.

Malgré tout, les moissons peuvent avancer pratiquement comme habituellement avec l'aide de ceux qui ne partent qu'après le mois d'août. Hilaire Auguste et Auguste Favard, entrepreneurs de battage, se hâtent d'aider au mieux avant de rejoindre leur corps le 7 et le 12 août, même si le cœur n'y est pas et que l'esprit vogue entre le travail à terminer, la famille qui va rester seule et la guerre, courte, que l'on va gagner. Aimé Hélie, également entrepreneur, est réformé et pourra continuer à battre jusqu'en octobre si besoin. Les gerbes sont confectionnées et rentrées dans les granges à temps, entre giboulées et chaleur. À tour de bras, la batteuse ne pouvant fournir dans toutes les fermes, le fléau bat les céréales sur de larges toiles dans les granges aux portes grandes ouvertes, et à la fin du mois, ou du mois prochain, les grains seront en sacs et la paille engrangée pour le peu de bêtes qui restent ; une bonne partie sera réquisitionnée, une autre part sera vendue. On aide au mieux de ferme en ferme.

Un arrêté préfectoral concernant la vaccination et la revaccination contre la variole est émis le 7 septembre 1914 afin d'inciter la population civile à se faire vacciner, une propagation de cette maladie pouvant être transmise ou amplifiée par les hommes mobilisés. Début septembre, ce service est assuré par la sage-femme, Marie Gillageau, pour les villages d'Archigny et de Chenevelles, comme le mentionne le document ci-dessous émanant des archives municipales de Monthoiron.



Périvier	id.	Pleumartin	Pleumartin, Leigné-les-Bois.
M ^{me} Guillageau	Sage-femme	Archigny	Chénevehes, Archigny.

Heureusement, malgré le temps incertain, les pommes de terre de garde ont été rentrées avant les moissons et les topinambours sont en terre pour l'alimentation d'hiver.

Archigny n'est pas un pays de vignobles, du moins ne l'est-il plus à cause du Phylloxéra qui a détruit les vignes en 1896, mais chacun y a ses quelques rangs. Septembre arrive avec les vendanges et l'on compte sur les enfants, qui ne reprendront l'école que le 2 octobre, pour aider à couper les grappes, verser les paniers dans les hottes qui seront à leur tour transvasées dans le tombereau tiré par deux bœufs ou par un cheval, voire un âne, trop vieux pour la réquisition. Habituellement les hommes les plus forts portaient les lourdes hottes remplies de raisin, mais cette année certaines femmes sont obligées de les remplacer. Le dos pliant sous la charge, elles bravent la douleur et la fatigue, surveillant du coin de l'œil les plus petits des enfants. Les vendanges, autrefois, étaient une fête que la fermière préparait pour remercier les voisins de l'aide apportée pour la récolte, en servant, sur la grande table de batterie dressée dans la grange, un repas plus riche qu'à l'accoutumée, et l'on chantait, et l'on riait et buvait le vin nouveau... Cette année 1914, les vendanges sont tristes.

Pratiquement en même temps, il faut préparer l'*ariau* ou la charrue pour faire le deuxième labour des terres, *mettre en deux* comme on dit ici, puis semer l'avoine avant la fin septembre. Au 15 octobre, on sèmera l'orge et le blé. Plusieurs enfants n'iront pas à l'école pour aider à mener l'attelage, attisant le bœuf de l'aiguillon.

Un avis de la préfecture vient en aide aux exploitants non propriétaires, préconisant la prorogation pour un an des baux en cours, afin d'éviter les retards dans les labours et les semailles. Un décret du 19 septembre 1914 renverra ce sursis à la fin de la guerre.

Lors de la session du conseil municipal du 25 octobre, le maire, Lucien Épain, annonce qu'environ 100 émigrés belges vont arriver dans la commune, chassés par l'occupation allemande. En réalité, il en viendra 51, soit 36 hommes et 15 femmes. Il faudra les héberger et les nourrir. Une commission composée de conseillers municipaux visite les débitants du village et discute sur la quantité des rations et les prix alloués, sachant qu'au moins une partie

de la nourriture sera prise en charge par l'État. La commune octroie 208,30 francs pour la nourriture des réfugiés. Douze arrivent en ce début d'octobre, ils n'ont plus rien et la municipalité doit leur fournir vêtements et autres effets. Vingt-cinq nouveaux réfugiés viennent début novembre, d'autres suivront. Ils sont originaires de la ville d'Ostende en Flandre occidentale, de Zuynrecht dans la province d'Anvers, de Malines, de Yedelkeske, de Meetekerke, Moorslade, Bredene. Vont-ils remplacer la main-d'œuvre masculine absente ? Ils ne sont pas agriculteurs. Ces hommes sont charpentier, maçon, ajusteur, briquetier, tailleur, pêcheur, débardeur, mais les femmes d'Archigny ont bien appris à labourer, pourquoi pas eux ? La dépense pour les réfugiés pour l'année 1914 est de 1 972,50 francs, comptabilisés hors budget, auxquels il faut ajouter une aide communale de 50 francs par réfugié.

Quinze Belges sont accueillis à la fin octobre dans la commune mitoyenne de Sainte-Radégonde.

Et voilà que le préfet prend un nouvel arrêté, concernant le pain cette fois. À la pesée il faut obligatoirement faire l'appoint du pain. Le boucher, Émile Métayer, conseiller municipal, était porteur de pain pour la boulangerie coopérative qui a été créée en 1908. Il a été mobilisé le 4 août. Nous n'avons pas trouvé d'informations sur son remplaçant pour les tournées dans les hameaux et une partie du bourg.

Mais pour l'instant, la liberté de commerce reste entière, il n'y a pas de restrictions et les commerçants peuvent s'approvisionner comme à l'ordinaire.

L'automne s'est installé et fin novembre, comme le mentionne *Le Journal de la Vienne* du 22 novembre 1914, *le froid a sévi de bonne heure cette année*, et la neige arrive sur le département. Une tempête s'est même abattue sur Poitiers, enlevant de nombreuses tuiles et déracinant des arbres.

Dans le village il y a sept naissances sur cette fin d'année 1914 et les pères, ne bénéficiant pas de permission, sont absents. Une lettre les préviendra de l'arrivée d'une fille ou d'un garçon dans la famille, nourrisson dont l'épouse, seule à la maison, doit s'occuper. Heureusement, les aînés, ou quelquefois les grands-parents, sont là pour aider au quotidien.

Depuis la fin août, chaque mois annonce de nouveaux décès au front, et, en cette fin novembre, ils sont déjà 21 à avoir perdu la vie, 21 épouses et mères pleurent leur disparu... *et la Berthe Lessous qui va accoucher en avril de l'année prochaine, sans le père, mon Dieu !*

Émilien Claveau a été mobilisé le 11 août. Depuis, Alice est seule à la ferme de la Godet avec le petit Denis qui a maintenant 10 mois. Elle fait faire une photographie pour envoyer à son cher mari qu'elle espère revoir très vite. Ainsi, il pensera à eux comme elle pense si fort à lui.



Alice Claveau et le petit Denis fin 1914, coll. Jean-Claude Cardinaux

Les réquisitions et l'augmentation des prix rendent la vie difficile. La soupe, qui cuit dans la marmite sur le feu de la cheminée, est souvent composée d'ingrédients semblables. Le petit bétail fournit des œufs et un peu de viande, des porcs ont été réquisitionnés mais on peut en avoir un peu malgré le prix. Dans plusieurs fermes, un porc est engraisé pour être tué : boudins, andouilles, viande conservée dans le sel permettent d'apporter un peu plus aux repas. Les jeudis et dimanches, et le soir en rentrant de l'école, les enfants travaillent à la ferme ; certains ne sont plus scolarisés du tout et aident selon leur possibilité et leur force.

Le premier Noël de cette guerre va être triste et la messe de minuit sera dédiée aux absents. Selon l'implantation des hameaux, les églises fréquentées sont celles du bourg et des communes voisines de La Puye, Cenon, Pleumartin, Sainte-Radégonde. Partout les chants vont aux soldats pour qu'ils reviennent bientôt.

En cette année 1914, 48 enfants naissent à Archigny avec une parfaite égalité : 24 filles et 24 garçons, mis au monde par la sage-femme Marie Gillageau. Deux enfants de moins de 10 ans perdent la vie.

